
Un éventail tout aussi vaste de programmes aideront les entreprises à tirer profit des nouvelles possibilités offertes par l'Accord. Ces programmes comprennent le Service des délégués commerciaux, offert par le ministère des Affaires extérieures; le Programme de développement des marchés d'exportation; le Programme de la micro-électronique et du développement des systèmes et le Programme de mise en valeur de la technologie d'Industrie, sciences et technologie Canada. Également, le gouvernement demeure fermement engagé à respecter les programmes de développement régional. Le budget d'avril 1989 permet une consolidation des engagements du gouvernement concernant le développement régional effectué au cours des cinq dernières années à des niveaux qui respectent la situation financière du gouvernement et qui assure une plus grande stabilité de financement à long terme. Les programmes et les services de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest; et l'initiative fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario continueront à apporter une aide substantielle au développement régional.

De plus, un Conseil consultatif sur l'adaptation composé de représentants des milieux d'affaires, du monde du travail et d'universitaires a déjà soumis un rapport au gouvernement dans lequel il soumet une série de recommandations concernant l'aide à l'adaptation.

Marchés publics

Tous les paliers de gouvernement font l'achat de biens et de services leur permettant de répondre à leurs propres besoins. Au Canada, ce marché est actuellement évalué à environ 71 milliards de dollars. Cela représente approximativement 11 p. cent de la totalité des biens et des services achetés au Canada tant par le secteur public que par le secteur privé. Le marché du secteur public des États-Unis a été évalué à environ 750 milliards de dollars CAN, soit 10 fois plus que la valeur du marché canadien.